



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-44556>

Département(s) de publication : 50

Annonce n° 25-44556

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de Cherbourg-en-Cotentin

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005684400018

Ville : Cherbourg en Cotentin

Code postal : 50108

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 50

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1634967>

Identifiant interne de la consultation : DVEP2504PA08

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marchespublicsmanche.fr>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Imprimé Dc1 (version 2019) - Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants Formulaire Dc2 : Imprimé Dc2 (version 2019) - Déclaration du candidat
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Références sur des travaux spécifiés : Les références du candidat sur des prestations similaires réalisées au cours des trois dernières années (année/objet/donneur d'ordre/montant) Références sur des travaux spécifiés : Les certificats de capacité

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de signalisation routière horizontale

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Accord-cadre à bons de commande

Lieu principal d'exécution du marché : 50100 - Cherbourg-en-Cotentin

Durée du marché (en mois) : 12

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 45000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Financement sur le budget de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. Une avance est accordée selon les modalités du CCAP. Le délai de paiement est fixé à 30 jours dans les conditions fixées au CCAP. Recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Caen 3, rue Arthur Leduc BP 25086 14050 Caen Cedex 4 Tél : 02 31 70 72 72 - Fax : 02 31 52 42 17 greffe.ta-caen@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics 22 mail Pablo Picasso BP 24209 44042 NANTES Cedex 1 Tél : 02 53 46 79 83 - Fax : 02 53 46 79 79 Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé précontractuel : un référé précontractuel pourra être exercé contre la procédure de passation, devant le tribunal administratif, et ce jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel : un référé contractuel pourra être exercé contre la procédure de passation, devant le tribunal administratif, et ce dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'est publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'est effectuée. Recours de plein contentieux - recours pour excès de pouvoir : ces recours pourront être exercés devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées / de la notification de décision de rejet. La saisie du Tribunal Administratif de CAEN peut être effectuée par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2025